

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 juin 2023

ORIENTATION ET PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 - (N° 1440)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 640

présenté par
M. Seitlinger, M. Kamardine, Mme Périgault et M. Bazin

ARTICLE 19

Supprimer les alinéas 8 à 10.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La création de la confidentialité des avis et consultations des juristes concourrait à l'affaiblissement du secret professionnel de l'avocat au préjudice des entreprises et des particuliers.